



NOTE DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

4e trimestre 2018 - N°4







OBSERVATIONS PRINCIPALES

Mouvements des établissementsp. 3

On comptabilise 5 309 établissements au 31 décembre 2018. On constate une évolution positive du nombre d'établissements économiques sur Niort Agglo ; évoluant à un rythme annuel moyen de +5,1%. Par ailleurs, le solde des créations-radiations demeure positif au 4ème trimestre 2018. Le secteur des services est celui qui est le plus concerné par les créations et plus particulièrement celui du service aux entreprises.

Emplois salariés.....p.5

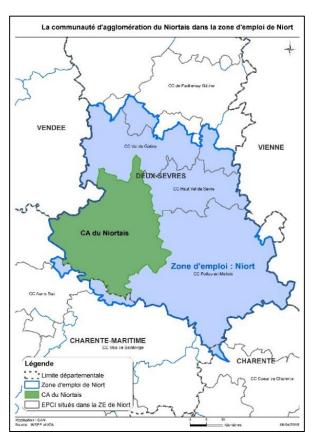
On compte 46 251 emplois salariés sur Niort Agglo au 3ème trimestre 2018, soit +1,4% en un an. L'emploi salarié du secteur du BTP est celui qui a le plus progressé en pourcentage : +4,7% en un an soit +111 emplois. Ce secteur est suivi par celui du tertiaire : +1,3% soit +504 emplois. L'emploi salarié du secteur de l'industrie a également progressé : +0,3% soit 14 emplois supplémentaires en 1 an.

Le salaire moyen par tête (SMPT) au 3ème trimestre 2018 pour Niort Agglo est de 2 601 € (brut) ; très nettement supérieur aux SMPT des départements de proximité et des EPCI de comparaison. L'évolution annuelle du SMPT sur Niort Agglo est de +3,1%.

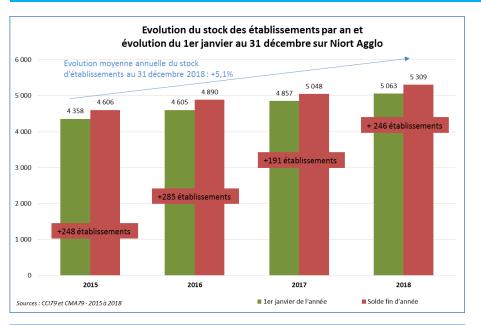
Au 3ème trimestre 2018, le SMPT du secteur du tertiaire sur Niort Agglo est plus élevé que ceux des EPCI de proximité. Les SMPT de l'industrie sur Niort Agglo sont plus faibles que sur les autres territoires et globalement ils sont supérieurs au SMPT du tertiaire sur les quatre EPCI de proximité.

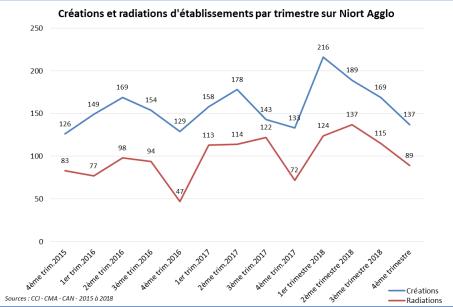
Marché du travailp.7

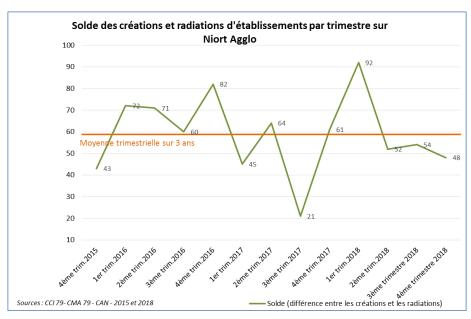
On note une diminution du nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C en 1 an de 2,7%; la plus forte de celles des territoires de proximité. Cette diminution touche un peu plus fortement les femmes que les hommes. L'observation sur les demandeurs de catégorie A uniquement, montre une diminution de 6,3% en 1 an. 62 % des demandeurs d'emplois de Niort Agglo relèvent de la catégorie des employés. Le taux de chômage localisé pour la zone d'emploi de Niort est de 6,6% au 3ème trimestre 2018.



MOUVEMENTS DES ETABLISSEMENTS







5 309 établissements au 31 décembre 2018 sur Niort Agglo

+5,1%: évolution moyenne annuelle depuis 2015.

NB: 2018 voit la réintégration dans les bases de données, des établissements de production d'électricité présents sur Niort Agglo, même s'ils ne sont pas actifs économiquement.

Niort Agglo

Créations	Radiations	Stock		
670	422	4 358		
601	316	4 605		
612	421	4 857		
711	465	5 309		
	670 601 612	601 316 612 421		

Sources : CCI 79-CMA 79 - 2018

Evolution du 1er janvier au 31 décembre 2018

	Niort Agglo	Deux- Sèvres (CCI et CMA)	Poids de Niort Agglo dans le départe ment
Créations	711	1 725	41,2
Radiations	465	1439	32,3
Solde	246	286	86,0

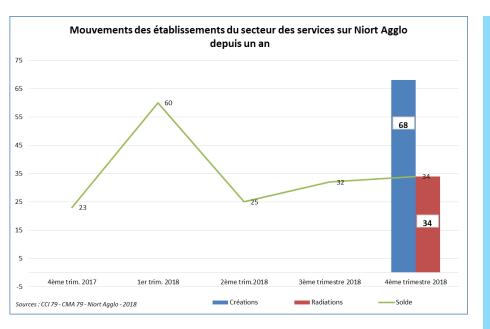
Sources : CCI 79-CMA 79 - 2018

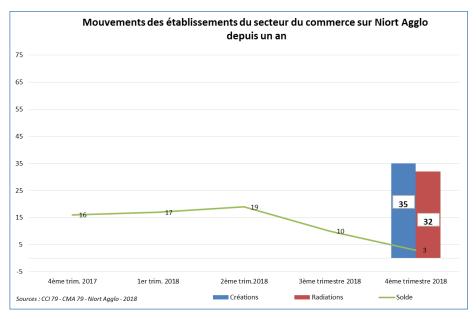
4ème trimestre 2018 : +58 établissements

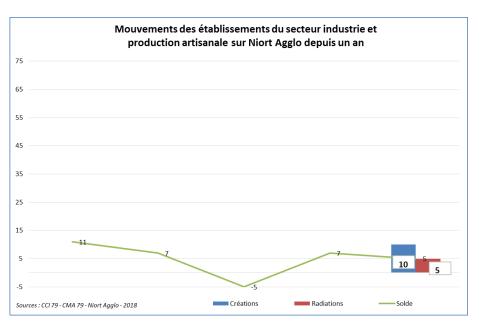
La moyenne trimestrielle sur les trois dernières années est de + 59 établissements.

Publication 1^{er} semestre 2018

CCI 79: Viséo 79







Vue générale sur les grands secteurs d'activités

Créations - radiations

Le secteur des services est le plus impacté en termes de créations d'établissements (50% des créations tous secteurs confondus) et plus particulièrement le service aux entreprises. Il est également le plus impacté en terme de radiations (38%).

<u>Le secteur du commerce</u> est le deuxième secteur le plus impacté après celui des services, tant en termes de créations (26%) que de radiations (36%) notamment le commerce de détail.

Secteur des services

Ce secteur connaît une hausse progressive de son solde créations-radiations sur les trois derniers trimestres 2018, passant de 25 à 34 au dernier trimestre 2018.

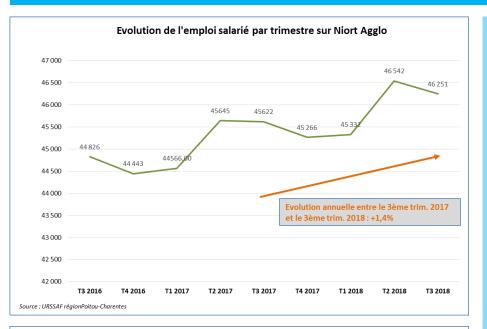
Secteur du commerce

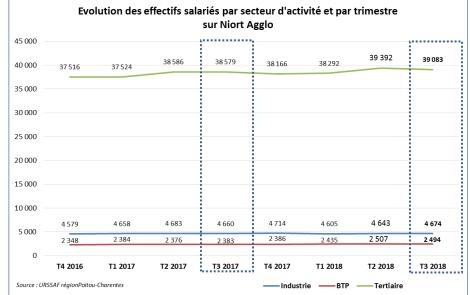
Ce secteur connaît une diminution de son solde création-radiation d'établissements sur les trois derniers trimestres 2018 même s'il reste positif sur cette période.

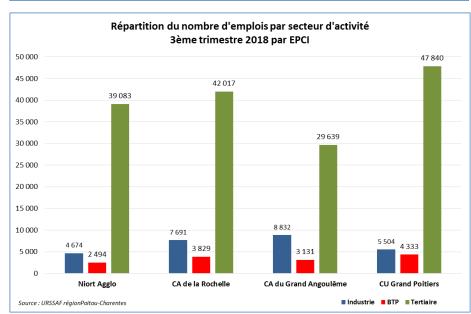
Secteur de l'industrie et de la production artisanale

Ce secteur connaît un solde positif sur le 4ème trimestre 2018 ; solde qui tend légèrement à la baisse depuis le trimestre précédent.

EMPLOI SALARIE







Evolution annuelle entre le 3^{ème} trimestre 2017 et le 3ème trimestre 2018

46 251 emplois salariés au 3ème trimestre 2018

+1,4% : évolution annuelle ; soit + 629 emplois.

L'évolution annuelle des **Deux-Sèvres est de +0,5%**; une évolution supérieure à celles de la Charente-Maritime (0%), de la Charente (-0,1%) et de la Vienne (-0,5%).

En 1 an ...

BTP

+4,7% soit +111 emplois.

Tertiaire

+1,3% soit +504 emplois.

Industrie

+0,3% soit +14 emplois.

Tertiaire

3ème trimestre 2018

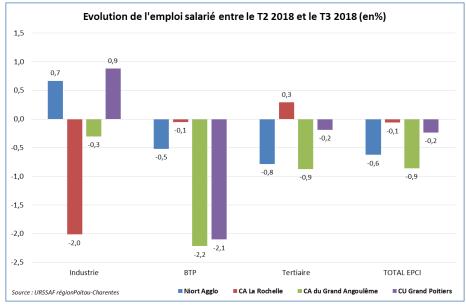
Niort Agglo: 39 083 emplois

soit 85% des emplois salariés privés de Niort Agglo.

83% pour la CU Grand Poitiers ;

78% pour la CA de la Rochelle;

71% pour la CA Grand-Angoulême.



Diminution de l'emploi salarié entre le 2^{ème} et le 3^{ème} trimestre 2018

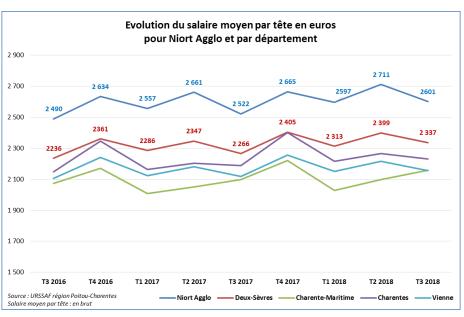
Niort Agglo

BTP: -0,5%

Tertiaire: -0,8%

Industrie: +0.7%

Au total: -0,6% entre les deux derniers trimestres



Salaire moyen par tête (SMPT) en euros par secteur d'activité au 3ème trimestre 2018 3 500 2 930 3 000 2 784 2 709 2 639 2 635 2 601 2 500 2 252 2 260 2 166 _ 2 082 2 056 2 006 2 126 2 061 2 063 2 119 1500 1 000 500 0 ВТР TOTAL EPCI Industrie Tertiaire Source: URSSAF réaion Poitou-Charentes ■ Niort Agglo ■ CA La Rochelle ■ CA du Grand Angoulême ■ CU Grand Poitiers Salaire moyen par tête en euos - en brut

Le salaire moyen par tête (SMPT) au 3ème trimestre 2018

Niort Agglo: 2 601€

Très nettement supérieur aux SMPT des départements de proximité et des autres EPCI de comparaison.

Dans le secteur du tertiaire, Niort Agglo dispose du SMPT (2 635 €) le plus élevé en comparaison des autres territoires.

Les SMPT de l'industrie sont supérieurs aux SMPT du tertiaire sur l'ensemble des territoires.

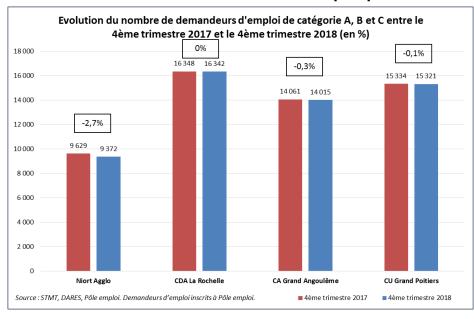
+3,1%: évolution annuelle du SMPT sur Niort Agglo entre le 3ème trimestre 2017 et le 3ème trimestre 2018.

+3,1%: rythme d'évolution du SMPT des Deux-Sèvres.

Publication – URSSAF –
StatUR – conjoncture 3ème
trimestre 2018 N°12

MARCHE DU TRAVAIL

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par EPCI

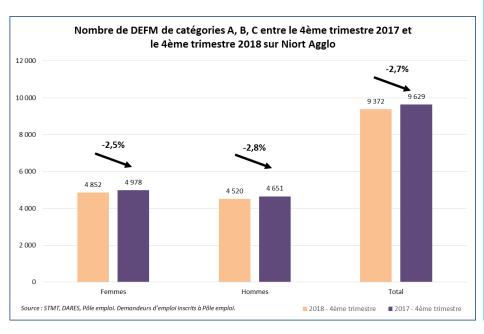


Evolution entre le 4ème trimestre 2017 et le 4ème trimestre 2018

-2,7% de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C pour Niort Agglo.

Cette diminution est la plus forte des communautés d'agglomération de proximité.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par sexe



4ème trimestre 2018

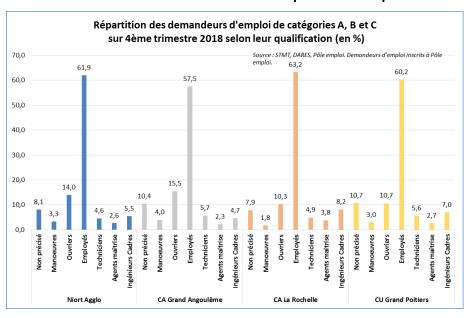
52% de femmes et 48% d'hommes pour les 3 catégories A, B et C.

Répartition sensiblement similaire pour les 3 EPCI de comparaison.

Evolution sur 1 an

Le nombre de demandeurs d'emploi femmes a diminué moins rapidement que celui des hommes (respectivement -2,5% contre -2,8%).

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon la qualification



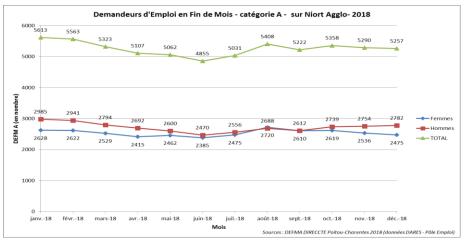
62% d'employés demandeurs d'emplois à Niort Agglo

Cette proportion d'employés se retrouve également au sein des EPCI de proximité.

La deuxième catégorie la plus représentée est celle des ouvriers (14% pour Niort Agglo).

On peut également noter les faibles pourcentages des demandeurs d'emplois les plus qualifiés sur Niort Agglo.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A sur 1 an



Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie A

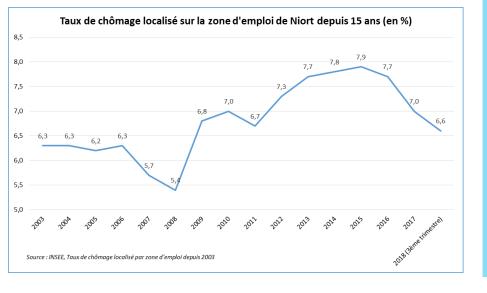
sur 1 an

(janvier à décembre 2018)

Moins 356 demandeurs d'emploi ;

soit -6,3% sur 1 an.

Evolution du taux de chômage localisé



Taux de chômage localisé au 3ème trimestre 2018

6,6% : Zone d'emploi de Niort

6,8%: Deux-Sèvres

8,4% : Nouvelle-Aquitaine

8,8%: France métropolitaine

La zone d'emploi de Niort : 184 communes

La zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

SOURCES ET METHODES

1. Les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Métiers

Le nombre de créations et de radiations est issu de données à une date arrêtée. D'un trimestre sur l'autre, des actualisations peuvent donc être effectuées.

Les établissements identifiés par la CCI et la CMA relèvent du privé uniquement et comprennent les établissements employeurs. Sont exclus des fichiers des chambres consulaires : les professions libérales, les SCI, les GIE, les coopératives, les mutuelles.

2. Les données URSSAF

Emploi et masse salariale : le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité dans le département, dans le secteur concurrentiel (hors agriculture). Ce secteur concurrentiel comprend tous les secteurs d'activités économiques sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale du secteur privé font l'objet de diffusions trimestrielles et de bilans annuels dans la publication *Acoss Stat.* Des analyses régionales sont également diffusées dans les publications des Urssaf. En outre, les effectifs salariés et le nombre d'établissements du secteur privé font l'objet d'une diffusion annuelle à des niveaux fins.

3. Les demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes inscrites à Pôle emploi. Conformément aux recommandations du rapport du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares) et Pôle emploi présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique, les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi selon les catégories suivantes :

- catégorie A: demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

© Communauté d'Agglomération du Niortais – Directeur de la publication : Jérôme Baloge, Président de Niort Agglo - Production : Mission politiques publiques, prospective, performance territoriale : Marc Caulat. - Directrice de la rédaction : Virginie Guthbrod - Date de parution : novembre 2018.

niortagglo Agglomération du Niortais

140, rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex Tél. 05 17 38 79 00

> Site web : www.niortagglo.fr Twitter : @NiortAgglo